

## Programme du CER I

<b>8 h 00 – 8 h 10</b>	Accueil
<b>8 h 10 – 8 h 30</b>	Introduction et évaluation préliminaire
<b>8 h 30 – 9 h 45</b>	Conséquences juridiques et financières d'une infraction à la LCR, droit et statistiques
<b>9 h 45 – 10 h 00</b>	Pause café
<b>10 h 00 – 10 h 50</b>	Conséquences d'une infraction (suite) Aptitudes à la conduite
<b>10 h 50 – 11 h 30</b>	Physique de la conduite / influence de la vitesse Distances d'arrêt
<b>11 h 30 – 11 h 45</b>	Expérimentation sur simulateur
<b>11 h 45 – 13 h 15</b>	Pause de midi
<b>13 h 15 – 14 h 45</b>	Autoroute / distance entre véhicules / conduite défensive et sûre / anticipation des dangers / comportement dans le trafic
<b>14 h 45 – 15 h 00</b>	Pause
<b>15 h 00 – 16 h 00</b>	Comportement dans le trafic (suite) / règles de la circulation / situations spéciales
<b>16 h 00 – 16 h 15</b>	Evaluation finale (test) et appréciation du cours

Des adaptations du programme peuvent survenir en fonction du groupe et de l'évolution de la journée.

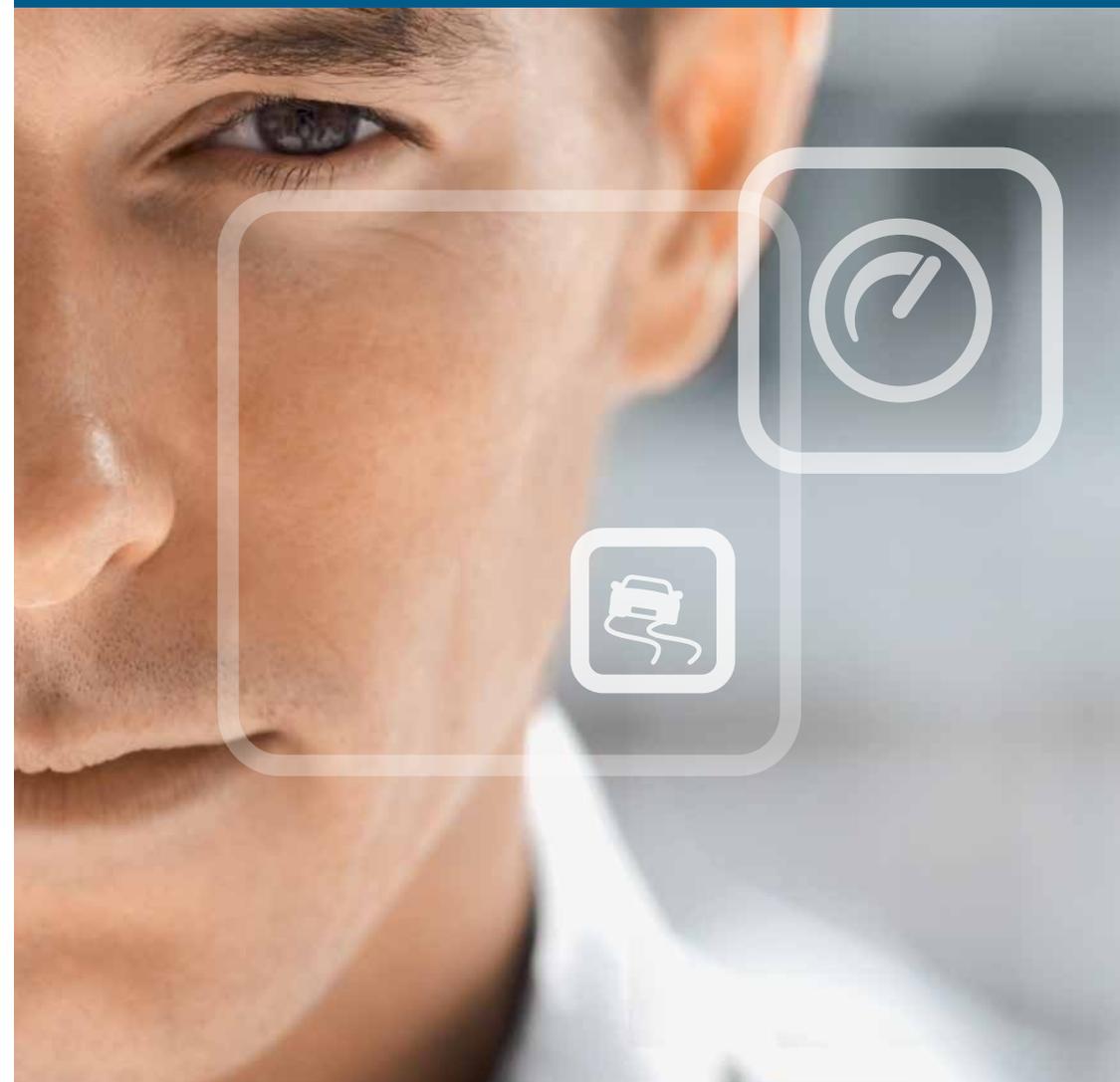
Notre secteur prévention se tient volontiers à votre disposition pour toute information complémentaire.

Rte de Tavel 10  
1700 Fribourg  
Tél. 026 484 55 26  
prevention@ocn.ch

Heures d'ouverture  
Lundi au vendredi :  
7h30 – 16h30

# Prendre la route en sécurité

## Cours d'éducation routière (CER)



Le CER (cours d'éducation routière) ordonné à titre de formation complémentaire est un cours prévu par le législateur. Il est reconnu par l'autorité chargée des retraits de permis (dans le canton de Fribourg l'Office de la circulation et de la navigation, OCN, Secteur mesures administratives). Dans la plupart des cas ce cours est prononcé à l'encontre des conducteurs et conductrices récidivistes et il revêt un caractère obligatoire. Il peut toutefois être suivi sur une base volontaire par des personnes s'étant vu infliger un retrait de permis d'une durée supérieure au minimum légal et qui désireraient diminuer la mesure.

## Préserver sa mobilité tout en garantissant sa propre sécurité et celle des autres !

L'objectif du cours est d'amener le conducteur ou la conductrice à s'interroger sur les comportements routiers potentiellement dangereux. Sur la base d'un argumentaire ciblé, les participants et les participantes peuvent construire une stratégie personnelle qui doit leur permettre de modifier leur manière de conduire et d'éviter ainsi une éventuelle récidive d'infraction qui peut s'avérer très pénalisante.

Trois modules distincts sont prévus. Selon leur accomplissement, ils vont permettre la réduction de la mesure de retrait d'un à trois mois au plus, la durée minimale légale devant pour le moins être accomplie.

### CER I

<b>Durée</b>	Une journée complète de 8 h 00 à 16 h 15
<b>Prix</b>	200 francs
<b>Contenu</b>	Selon programme figurant en dernière page de ce document
<b>Animation</b>	Spécialiste en prévention routière

### CER II

<b>Durée</b>	Une demi-journée de 8 h 00 à 12 h 30
<b>Prix</b>	180 francs (y compris un entretien préalable)
<b>Contenu</b>	Travail sur les comportements, la motivation à changer et les alternatives à mettre en place
<b>Animation</b>	Psychologue FSP

### CER III

<b>Durée</b>	Un ou plusieurs entretiens individuels
<b>Prix</b>	180 francs par entretien
<b>Contenu</b>	Bilan des étapes personnelles et de la mise en pratique des alternatives (travail personnel avant l'entretien)
<b>Animation</b>	Psychologue FSP

## Informations pratiques et modalités d'inscription

Les personnes intéressées par ce programme de cours doivent impérativement prendre contact, dans les meilleurs délais et si possible avant le dépôt de leur permis de conduire, avec **le secteur prévention de l'OCN par téléphone au 026 484 55 26**. Une date de cours pour le module principal pourra directement être proposée et fixée. Une participation active est exigée.

Pour les personnes qui désireraient une restitution anticipée de leur permis supérieure à un mois, il sera convenu d'un rendez-vous pour un entretien personnel. Durant ce dernier, les aspects pratiques et les exigences liées à un programme en plusieurs modules seront discutés. La prédisposition de la personne sera également vérifiée car la motivation au changement est une condition clé pour la réussite du cours.